Sustainable Real Estate Investments SICAV
c/o Sustainable Real Estate AG
Stockerstrasse 60 | 8002 Zurich | Suisse
www.sustainable-real-estate.ch

Votre personne de contact
Klaus Kämpf | T +41 58 255 78 01
klaus.kaempf@sustainable-real-estate.ch

Zurich le 17 décembre 2025

Communiqué de presse

Amélioration et classement supérieur à la moyenne du fonds immobilier Sustainable Real Estate Switzerland dans l'indice de durabilité SSREI

Le fonds immobilier durable Sustainable Real Estate Switzerland fait partie depuis 2020 du Swiss Sustainable Real Estate Index (SSREI). L'évaluation indépendante de la durabilité du portefeuille par le comité d'examen du SSREI a été actualisée en novembre 2025. La notation du fonds s'est améliorée, passant de 1,85 point l'année précédente à 1,90 point. Dans tous les domaines (société, économie et environnement), les évaluations ont augmenté par rapport à l'année précédente. L'évaluation de la durabilité de Sustainable Real Estate Switzerland reste ainsi nettement supérieure à la moyenne de l'indice (1,72).

Ces améliorations résultent d'une multitude de mesures mises en œuvre en 2025. La rénovation complète du bâtiment situé à Corsier-sur-Vevey a notamment eu une forte influence. Dans le cadre de cette rénovation, l'enveloppe du bâtiment a été entièrement isolée, le toit et les fenêtres ont été rénovés, la sécurité sismique a été améliorée, le chauffage est passé du fioul au chauffage urbain et l'éclairage a été converti à la technologie LED. Une installation photovoltaïque d'une capacité de 68 kW_c avec un modèle d'autoconsommation a été mise en place. Les cuisines, les salles de bains, les revêtements de sol, les canalisations, etc. ont également été rénovés. Les jardins des appartements du rez-de-chaussée ont été réaménagés. Les locataires disposent désormais d'un vélo cargo pour une mobilité durable. La rénovation n'améliore pas seulement le confort des locataires. La forte baisse de la consommation d'énergie et l'électricité photovoltaïque bon marché permettent également de réduire les coûts énergétiques.

D'autres mesures ont également été mises en œuvre dans d'autres immeubles du portefeuille de Sustainable Real Estate Switzerland, ce qui s'est traduit par une évaluation positive de la durabilité par le comité d'examen SSREI : dans l'immeuble de Spiez, le chauffage au fioul a été remplacé par un chauffage à pellets de bois. Dans les immeubles de Thoune et de Belp, l'éclairage a été converti à la technologie LED. Diverses optimisations opérationnelles ont également été réalisées.

Le SSREI évalue au total 36 indicateurs. Pour les critères directement pertinents pour les locataires, Sustainable Real Estate Switzerland obtient un score nettement supérieur à la moyenne du SSREI. Ainsi, le score pour l'accessibilité est de 2,32 (1,86)[1], celui de la Lumière naturelle est de 2,50 (2,20), celui de la protection contre le bruit de 2,08 (1,67) et celui de la protection Protection thermique en été de 2,41 (2,10). Sustainable Real Estate Switzerland se situe également nettement au-dessus

[1] Valeurs entre parenthèses : moyenne SSREI.

de la moyenne pour les indicateurs environnementaux. Par exemple, le score pour besoin en chaleur est de 1,63 (0,75), pour la production de chaleur de 1,58 (0,78) et pour la gestion des déchets de 1,67 (1,35).

Le SSREI est une norme d'évaluation de la durabilité des biens immobiliers existants. Le processus d'évaluation réalisé par le comité d'experts SSREI lors de l'intégration dans l'indice est vérifié chaque année sur un échantillon et audité par l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS). Voir : https://ssrei.ch/pruefgremium/

SUSTAINABLE REAL ESTATE SWITZERLAND

Le fonds immobilier Sustainable Real Estate Switzerland a été lancé en 2015 et investit dans toute la Suisse dans des immeubles à dominante résidentielle. Le portefeuille comprend actuellement 31 immeubles existants. Le fonds poursuit une politique d'investissement durable au moyen d'une approche d'intégration (prise en compte d'aspects environnementaux et/ou sociaux dans les décisions de placement et tout au long du cycle de vie des biens immobiliers sur la base de processus et d'analyses de données ciblées), Souci du climat (respecte les prescriptions légales en vigueur en Suisse ou poursuit un objectif net zéro reconnu à l'échelle internationale à l'horizon 2050 applicable aux fonds immobiliers, et publie un plan contraignant qui indique comment atteindre cet objectif) et l'exclusion de certains locataires commerciaux au sens de l'autorégulation AMAS relative à la transparence et à la publication d'informations par les fortunes collectives se référant à la durabilité.

SUSTAINABLE REAL ESTATE AG

Sustainable Real Estate AG est le promoteur et le gestionnaire de fortune collective du fonds immobilier Sustainable Real Estate Switzerland. En outre, l'entreprise est un conseiller en durabilité et un partenaire de distribution des fonds immobiliers européens. Elle dispose d'une autorisation de la FINMA en tant que gestionnaire de fortune collective et remplit les exigences de l'AMAS en matière de transparence et de publication pour les fortunes collectives ayant un lien avec la durabilité. En outre, Sustainable Real Estate AG propose des services complets (notamment la gestion de portefeuille, la gestion d'actifs et le conseil en développement durable) dans la catégorie d'investissement immobilier pour les institutions de prévoyance et les clients institutionnels. L'équipe fait avancer ensemble le thème de la durabilité dans l'immobilier depuis plus de 15 ans. Sustainable Real Estate AG dispose de ses propres systèmes d'évaluation de la durabilité des sites et des bâtiments et développe des stratégies de durabilité pour les véhicules d'investissement immobilier. L'entreprise est active dans 7 pays en tant que conseiller en durabilité pour des fonds immobiliers d'un volume de plus de 1,2 milliard de francs suisses.

CONTACT

Klaus Kämpf
Directeur général
Sustainable Real Estate AG
T +41 58 255 78 01
klaus.kaempf@sustainable-real-estate.ch

DISCLAIMER

Les informations complètes sur le fonds immobilier Sustainable Real Estate Switzerland peuvent être consultées dans les statuts, le règlement de placement, le prospectus et les rapports annuels respectifs, qui constituent la base d'un éventuel investissement. Les statuts, le règlement de placement, le prospectus et les rapports annuels respectifs peuvent être obtenus gratuitement auprès de la direction du fonds CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon ou auprès de la banque dépositaire, CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon/Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon. En outre, tous les documents sont disponibles sur www.swissfunddata.ch.

Les décisions d'achat ou de vente d'actions du fonds immobilier Sustainable Real Estate Switzerland doivent être prises par l'investisseur sur la base de sa propre analyse du fonds immobilier et en tenant compte des avantages et des risques liés à ces actions. La performance historique ne constitue pas un indicateur fiable de la performance actuelle ou future. De plus, les données de performance présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

L'investisseur est notamment invité à examiner attentivement son profil de risque avant toute transaction et à se renseigner sur les risques spécifiques liés à ces actions. Il est en outre recommandé aux investisseurs de demander conseil à leur banque ou à leur conseiller financier.

Certaines parties de ce communiqué peuvent constituer une publicité pour des instruments financiers au sens de l'article 68 de la LSFin.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre d'achat ou de souscription d'actions du fonds immobilier Sustainable Real Estate Switzerland. Ce communiqué ne constitue ni un prospectus ni une communication similaire au sens de la loi fédérale sur les services financiers (LSFin). Aucune copie de ce communiqué ne peut être envoyée ou distribuée à l'intérieur ou à l'extérieur des juridictions où la loi l'exclut ou l'interdit.

Le fonds n'est pas autorisé aux investisseurs considérés comme des « US Persons » au sens de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933 ou de la législation fiscale des États-Unis d'Amérique. Le présent communiqué ainsi que les informations qu'il contient ne doivent pas être apportés ou transmis aux États-Unis d'Amérique (USA), ni distribués ou transmis à des « US Persons » (y compris des personnes morales) ainsi qu'à des publications ayant une diffusion générale aux États-Unis. Toute violation de ces restrictions peut constituer une infraction à la législation américaine sur les valeurs mobilières.